

Grève d'ORYP: ou en sommes-nous?

La direction d'ORYP a décidé de réorganiser l'activité afin de mieux répondre aux attentes des clients. Les agents découvrant que le projet était quasiment bouclé et que les points d'étape avait été validé par le directeur d'ORLY ont demandé à leurs syndicats de déposer des préavis de grève afin d'obtenir un certain nombre de garanties avant que la réorganisation ne soit imposée.

Les agents d'ORYP réunis en Assemblée de grévistes le 28/12 ont décidé de présenter à leur direction un certain nombre de revendications, préalable à toute négociation.

1- Présentation du projet de réorganisation à l'ensemble des agents, ce jour à 15H

Réponse: le projet sera présenté aux agents en présence de Mme CHRIST, la RRH d'ORY et un représentant de la DRH

2-Agents Parc: possibilité sur la base du volontariat d'intégrer le groupe des agents Parcs et Accès

Réponse: Le projet de réorganisation prévoit que l'ensemble du groupe de travail intègre le groupe Parcs et Accès. Si certains agents ne souhaitent pas intégrer les parcs et accès, ce sera discutable.

L'ensemble des missions seront présentées cet après midi.

3-Agents Parcs et Accès: engagement du maintien des 42 agents en continu sur le même tableau de service.

Réponse: M. GRANDSART indique qu'une dizaine d'agents ne souhaitent pas rester en horaire continu, souhaitant passer en semi continu. Par conséquent, il s'engage à maintenir en continu tous les agents qui le souhaitent.

4-Mise en place d'une filière de professionnalisation avec le passage automatique des agents 1B en maîtrise à l'échelon 118

Réponse: M. GRANDSART n'est pas habilité à répondre. Il interrogera la DRH afin d'obtenir une réponse.

5-Qualification:

RET: alignement sur la grille RET de CDGP (2C1B à 2C2)

Chef parcs: passage de 2B en 2C1B

Réponse: un RDV est bloqué jeudi prochain entre ORY/DRHR à 14H et les RET, chef parcs et coordo.

6-Agent PC: alignement de la grille des agents sur la grille des agents Parcs et Accès (obtention de la lettre E)

Réponse: prend note

7-Engagement du maintien de la prime de technicité pour les agents Parcs et Accès

Réponse: Doit voir avec la DRH

Orly le 28/12/07